

I. Le problème et son positionnement

Cette partie permet de poser les éléments nécessaires à la construction du mémoire. Ce sont des items pouvant également être restitués à l'oral afin de montrer dans quel cadre le travail a été mené.

A. Le sujet

Le sujet est l'environnement dans lequel vous souhaitez travailler. On pourrait aussi utiliser « le thème ». Il peut être large, ses contours peu définis, mais il est néanmoins important de le spécifier, car il va déterminer en partie votre vocabulaire et éventuellement le système référentiel dans lequel vous aller travailler.

Ex : les villes utopiques dans les récits légendaire.

B. L'objet

Le positionnement de l'objet permet de resserrer une première fois le champ d'investigation. Le terme objet est donné ici au singulier, mais l'objet peut contenir « des objets ». Ce sont les éléments précis sur lesquels va porter l'étude. Dans un travail comparatif, ce peut être un corpus d'œuvres, dans un travail d'analyse, c'est une œuvre (ou un bâtiment, une ville, une pièce etc...) que l'on va bien entendu, replacer sa galaxie matricielle.

Ex : la ville d'Ys en Bretagne.

C. Le positionnement du problème ou problématique

La problématique est la question à laquelle le sujet doit répondre. Il est indispensable que le contenu de l'étude puisse être exprimé sous la forme d'une question. Tant que cette question ne peut pas être formulée, l'étude reste vague, floue, indéterminée et donc très difficile à mener. Il faut imaginer que le mémoire peut se considérer comme un roman, avec un environnement, des personnages et une intrigue (la problématique) qui pousse le lecteur à aller de la première à la dernière page.

Ex : est-il possible de reconstituer une ville légendaire présentée comme idéale en restant le plus plausible possible ?

D. Le positionnement des sous problèmes

La question de la problématique, amène forcément des questions intermédiaires auxquelles il faudra répondre. Il arrive souvent que l'expression de ces sous problèmes finisse par constituer le plan du mémoire.

Ex : existe-t-il des traces archéologiques contemporaines du récit ?

Les protagonistes du récit ont-ils une existence historique ? Le récit a-t-il beaucoup évolué ?

Existe-t-il d'autres villes semblables ?

Est-il possible d'obtenir des traces de l'environnement géographique, climatique, socio-politique...

E. Les hypothèses

Dans les hypothèses, il sera fait un premier inventaire de ce que l'on pense trouver comme éléments de réponses. Les hypothèses sont des réponses anticipées que l'on va vérifier.

Ex : il doit exister des traces archéologiques car des villes contemporaines ont été découvertes non loin

Il semblerait qu'il existe des traces des personnages puisqu'on les retrouve dans les chroniques

Il existe des récits similaires tout le long de la côte atlantique, ce qui attesterait soit d'un récit commun, soit d'évènements semblables.

F. Les délimitations / restriction du sujet / détermination du corpus

Lorsque l'on commence une étude, on réalise qu'un sujet est toujours très vaste, le risque étant de ne jamais terminer à vouloir toujours explorer plus en avant les données que l'on découvre ; le second risque étant également de dériver et finalement de traiter un autre sujet.

La délimitation du sujet permet de savoir où l'on se situe dans le champ des connaissances, à quelles disciplines on risque de faire appel. Deux avantages : mieux contenir son temps d'exploration, montrer à son lecteur que l'on a une culture suffisante pour arriver à installer son travail en relation avec ce qui existe déjà.

La détermination du corpus est une démarche essentielle. Il s'agit de choisir les œuvres ou les objets sur lequel(le)s on va travailler. Dans une démarche comparative, on choisit les œuvres qui font sens et servent la démonstration, inutile de tout prendre. Dans une démarche d'analyse, la démarche est semblable.

Ex : les villes du Finistère entre le IV^{ème} et le VII^{ème} siècle.

G. La définition des termes

Cette rubrique est particulièrement importante. Toute discipline scientifique produit son propre vocabulaire. Certains mots sont spécialisés, inventés pour le jargon (projetation par exemple chez les architectes dérivé de l'italien pour caractériser l'activité de conception ou de projet), d'autres sont le résultat de glissements sémantiques (« architecte système » chez les informaticiens).

Le rappel des définitions des termes essentiels, tels qu'ils seront utilisés dans le mémoire permet au lecteur de ne pas avoir d'ambiguïté sur les propos que vous tenez.

Ce travail de définition peut être augmenté d'un travail lexicographique, sur l'origine des mots qui seront employés, leur évolution dans le temps, sur les champs sémantiques qu'ils recouvrent.

Ex : mythologie, légende, conte.

H. Les postulats

Les postulats sont les affirmations que l'on va porter sur des sujets encore en discussions. Il est parfois important, pour faire avancer le travail, de solidifier des terrains où les chercheurs ne sont pas d'accord ou de simplifier des questions dont le raffinement n'est pas à l'échelle de votre recherche. Il faut juste en parler et justifier l'établissement de ces postulats.

Ex : ce n'est pas parce que l'on a rien retrouvé, qu'il n'existe rien.

I. La posture

Une des caractéristiques des recherches menées par les architectes est qu'elles touchent des domaines liés à l'architecture, alimentant la réflexion architecturale, mais non directement et explicitement centrées sur l'architecture. C'est une des questions centrales de la recherche en architecture, qui, à l'heure actuelle, braconne sur les terres des sociologues, des ingénieurs ou des historiens.

Ici, l'affirmation de la posture permettra de placer l'auteur du mémoire dans un champ de compétences dans lequel il peut s'exprimer. Un même sujet pourra être éclairé de façon très différente selon qu'il sera pris en charge par un historien, un architecte ou un spécialiste des structures.

Ex : la posture pour ce travail sera celle d'un architecte du VI^{ème} siècle de notre ère.

J. L'importance de l'étude.

Quoiqu'on en pense en démarrant un travail de recherche, le résultat concernera et intéressera les futurs lecteurs et chercheurs. Aucun travail n'est vain, il fait progresser la connaissance, de l'auteur dans un premier temps, puis des lecteurs.

Il n'est pas de fausse modestie à avoir, juste une correcte appréciation de son travail.

Ex : ce sera la première que l'on présentera la ville comme si elle avait été conçue par un architecte de l'époque, avec son mode de fonctionnement, ses limites, ses phantasmes.

II. L'état de l'art

L'état de l'art est une rubrique essentielle, elle détermine ce qui a été fait sur le sujet par les autres chercheurs et ce, de par le monde. Une erreur est généralement faite concernant l'état de l'art qui est de confondre le sujet et la problématique. Votre problématique doit être originale et si dans l'état de l'art vous découvrez la même problématique que la votre, alors, il faut en changer ou spécifier un angle d'attaque différent. En revanche, il serait bien extraordinaire que ni le sujet, ni l'objet n'ait donné lieu à quelconque littérature.

L'état de l'art, dans le cadre du mémoire, doit respecter les frontières des délimitations (d'où son importance) afin de ne pas passer tout son temps à chercher ce que les autres ont fait au dépend de ce que l'on pourrait faire soi-même.

L'état de l'art, qui sera brièvement restitué dans le corps du texte mais surtout dans la bibliographie organisée et structurée (nous reviendrons sur ce point plus tard), permet au lecteur spécialiste de valider le niveau de connaissance de l'auteur du mémoire.

III. Les données, leur traitement et leur interprétation.

Tout travail de recherche passe par une collecte de données. Il faut pouvoir exposer et expliquer l'origine des données, leur quantité et qualité.

A. Les données

Présentation, description sommaire. Dans le cadre de certains travaux, il est possible que vous soyez vous-même le producteur de données (expérimentation technique de logiciel, modélisations, etc.)

B. Les critères gouvernant l'admissibilité des données

Cette rubrique, très importante, expose comment les données recueillies ou produites (les deux concernent le mémoire) ont été retenues, selon quels critères. Cela permet aux lecteurs ou aux chercheurs exploitant votre travail de pouvoir réutiliser en toute confiance les informations que vous produisez. Si ce travail de validation n'est pas exposé puis effectué, l'ensemble de la recherche prêterait le flanc à suspicion.

C. La méthodologie de la recherche

La méthodologie de la recherche présente comment le travail sera réalisé.

Ex : travail bibliographique, rencontre avec les spécialistes, mise en place d'un vocabulaire formel, modélisation informatique, rendu et animation.

D. Le traitement spécifique envisagé pour chaque sous problème

Dans le cadre d'un travail possédant des phases distinctes, comme exposées précédemment dans la méthodologie de la recherche, il peut être nécessaire de préciser le traitement spécifique de chaque sous problème. Cela invite surtout à bien organiser son travail et d'affecter à chacune des phases un budget temps.

Autre avantage, cela permet d'être réactif en fonction des impondérables de l'étude : disponibilité des interlocuteurs, caprices de la météo, calendrier des manifestations...

IV. Plan du mémoire

Le plan du mémoire peut largement évoluer au cours de l'étude, il est dès lors préférable de travailler sur la présente grille méthodologique de que fixer trop tôt le plan du mémoire. Il est bon néanmoins de positionner les articulations principales.

Le plan de mémoire doit être composé tel que suit :

L'introduction doit contenir le sujet, l'objet, la problématique clairement exposée et le plan du mémoire montrant comment va se développer la réflexion.

Chaque partie du mémoire est introduite par un court paragraphe exposant le contenu du propos, le questionnement propre à la partie et est close par une petite conclusion servant de transition vers la partie suivante.

Le mémoire peut être composé de trois parties, mais ce n'est pas une règle absolue.

La conclusion reprend l'hypothèse de départ, restitue l'ensemble de la démarche et collecte les conclusions intermédiaires afin de monter comment les problèmes ont été résolus. Un regard est ensuite porté sur les résultats (positif ou non peut importe), sur l'importance de la recherche et sur les suites que l'on pourrait apporter à l'étude. Un élargissement peut être proposé.

Les pages contenant beaucoup de données (interviews, simulations, listings, etc...) ne doivent pas figurer dans le corps du mémoire et doivent être placées en annexe. Le corps du mémoire est le lieu de la réflexion, de l'analyse et non de l'exposition des kilomètres de données recueillies.

V. Bibliographie sommaire et bibliographie du mémoire

Une bibliographie sommaire peut être présentée à l'amorce du mémoire afin d'aider à sa mise en place. La bibliographie du mémoire est présentée dans l'ordre alphabétique des noms d'auteurs. Si elle est très longue, elle peut être classée par thèmes. A l'intérieur des rubriques, on retrouve le classement alphabétique par auteurs.

Elle est présentée telle que suit :

Auteur. Titre. Numéro d'édition. Editeur et Date. Pagination. Collection. Notes. ISBN.

VI. Calendrier du travail

Rétro planning et placement des événements particuliers.